

DOMAINE TERMITES METROPOLE (INITIAL) - FOAD



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



21 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 475,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 °, étude de plan, corrigés en ligne.

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion.

Examen de validation des acquis : QCM
40 questions (score minimum à atteindre 60%)

FORMALISATION

«p»Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)«p»

«p» ! Pour exercer en tant que diagnostiqueur immobilier, il vous faudra obtenir la certification de personne du domaine concerné auprès cet OC.«p»



PUBLIC

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié. Les formations visant à présenter une certification de personne, dispensées en E-learning conviennent aux candidats à la re-certification



PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Initiale, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024 dans le domaine Termites applicable en France Métropolitaine . Savoir appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utiliser les outils adaptés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.



PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité 0



PROGRAMME

Les différentes structures des principaux systèmes constructifs et les techniques de constructions, vocabulaire associé. La connaissance du matériaux bois : formation, anatomie, humidité, biodégradabilité, classe d'emploi et durabilité et ses matériaux dérivés, ainsi que la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois.

Les agents de dégradations : les champignons, les insectes à larve xylophage ou nidificateur, la biologie des termites présents sur le territoire concerné (Métropole), les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives.

Le diagnostic termite et les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission. La rédaction du rapport.



FORMATEURS

Module e-learning - Nos formateurs référents (plus de 5 ans d'expérience métier) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours. Nous vous recommandons de compléter ce module E-Learning avec minimum 2 heures de tutorat-accompagnement avec un formateur expert pour préparer le passage de la certification dans les meilleures conditions (devis sur demande).



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 65% (11 participants ont répondu / 6 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

